JOURNAL DE LA COMMUNE D'ATHIES OCTOBRE 2009 N° 34

TRAIT D'UNION

Edito :

L'été s'est bien déroulé dans notre paisible village :

De la ducasse aux manifestations du 14 Juillet, du centre de loisirs à la rentrée scolaire, tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

Malheureusement, le 21 Août 2009 restera à jamais une date douloureuse pour le conseil municipal et le monde associatif.

C'est ce jour que Gérard DUPONT, Conseiller Municipal depuis 1995, nous a quitté des suites d'une longue maladie.

Avec mes collègues, nous renouvelons nos condoléances à son épouse, sa famille, ses très nombreux amis.

Au sein du Conseil Municipal, nous garderons l'image d'un collègue efficace, convivial et apprécié de tous.

Le Maire,
Jean-Marc PARMENTIER

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 29 Juin 2009

Après en avoir délibéré le conseil municipal a notamment décidé à l'unanimité :

- ✓ d'émettre un avis réservé sur le projet d'arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT usine CECA)
- ✓ de ne pas augmenter le tarif enfant de la cantine en le maintenant à 3,05 €
- ✓ de maintenir également les tarifs de la garderie à savoir :
  - ☞ 16 € le forfait par enfant et pas mois.
  - ☞ 1,60 € le coût journalier par enfant dans la limite de 5 jours par mois
    Au-delà le forfait de 16 € sera appliqué.
- ✓ de poursuivre l'action en faveur du sport à l'école en signant une nouvelle convention avec Profession Sport 62 à raison de 11 heures hebdomadaires
- ✓ de procéder à l'achat de deux défibrillateurs par l'intermédiaire du groupe des communes rurales de la CUA.

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire avant le 31 décembre 2009.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

a) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité)

b) d'un justificatif de domicile

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé.
- soit déposées par un tiers mandaté.

BOURSE COMMUNALE :

Les enfants de la commune, âgés de **11** à **16** ans et fréquentant les établissements publics ou privés dispensant un enseignement autre que celui donné dans l'école primaire et maternelle de la commune, peuvent obtenir une bourse d'un montant de 25 €uros.

Pour obtenir cette bourse, il suffit de déposer avant le **20 novembre 2009** au secrétariat de la Mairie :

- ➢ Un certificat de scolarité par enfant
- ➢ Un relevé d'identité bancaire ou postal

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN A.E.P.G.E :

Les cours de gymnastique d'entretien pour adultes ont repris le jeudi soir de 19 heures à 20 heures, à l'Espace Culturel Communal, 34 Grand'Rue, Les inscriptions se font sur place.

NETTOYAGE DES TOMBES :

Nous vous rappelons qu'il serait souhaitable que les travaux de nettoyage pour la TOUSSAINT soient terminés pour le **29 Octobre 2009.**

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES :

CATEGORIE GRAND JARDIN :

1 – M. Mme Bernard MENAGE, 2 – M. Mme André PLOTA, 3 – M. Mme Bernard PRUVOST , 4 – M. Mme Christophe BISIEAUX, 4 – M. et Mme Gilbert VASSEUR, 4 – M. Mme Pierre JAMES , 7 – M. Mme Gérard SEROUGE, 7 – M. Mme Jean-Noël VION, 7- M. Mme Jean-Louis BERTELOOT, 10 – M. Mme Pascal LEFEBVRE, 11- M. Mme Patrice MERLOT, 12 - M. Mme Oscar HYENVEUX, 13 – M. Mme Yves SERGEANT – 14 – M. Mme Michel SCAILLEREZ, 15 – M. Mme Dany CAMUS

CATEGORIE PETIT JARDIN :

1 – M. Mme Henri KALWAT, 2 – M. Vincent BOUTEMY, 3 – M. Mme Jean-Claude DUBOIS 4 – M. Mme Bernard SAUVAGE, 5 – M. Mme Pierre BOUTEMY, 6 – M. Mme Cyrille TANFIN, 7 – M. Mme Jean-François LEGRAND, 8 – M. Mme Jacques THOMAS, 8 – M. Mme Jacques PICAVET , 10 – M. Mme André BOSSU, 11 –M. Mme Edouard SEBERT, 11 – M. Mme Serge ADAMSKI, 13 – M. Mme. Olivier DENIS, 14 – M. Mme Philippe PERARD

CATEGORIE FACADE :

1– Mme Raymonde CORDONNIER, 2 – M. Mme Jean-Claude STEPHAN, 3 – M. Mme Arthur SOUILLARD, 4 – M. Hervé PIQUE et Mme Marie-Claire CORDONNIER, 5 – M. Mme Philippe FRANCOIS, 5 – M. Mme Etienne GRABOWSKI, 7 – M. Mme Jean-Claude MERLEN.

Hors concours : Mme Jeannine BIALAS, M. Mme René DELAHAYE, M. Mme Yves GERZAGUET

Les lauréats ont été reçus par la municipalité à l'Espace Culturel Communal le 9 Octobre 2009 pour se voir remettre le traditionnel diplôme et leur récompense.

Cette année le jury était composé de trois membres extérieurs à la commune, MM. Bernard CAILLERETZ, Eric DEGEUSER, Noël ROQUET et deux membres du Conseil Municipal, Mmes. Christine VALLEZ et Estelle BOILLY ainsi que trois Athésiens, MM. Gaëtan RAULT, Yves GERZAGUET et René DELAHAYE.

CARNET ROSE :

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

- Florian FASQUEL né le 15 Juillet 2009
  Fils de Thierry et Delphine FASQUEL

- Laura BONICEL née le 25 Juillet 2009
  Fille de Raphaël et Karine BONICEL

Nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux nés

ILS ONT CONVOLE EN JUSTES NOCES :

Le Samedi 27 Juin 2009

Mariage entre Mademoiselle Jenny CAPPE
Fille de Monsieur et Madame Philippe CAPPE (décédés)
Et
Monsieur Dominique VARLET
Fils de Monsieur (décédé) et Madame Arthur VARLET

Le Samedi 1er Août 2009

Mariage entre Mademoiselle Laurence BOCQUET
Fille de Monsieur et Madame (décédée) Pascal BOCQUET
Et
Monsieur Jonathan PECQUEUR
Fils de Monsieur et Madame Christophe PECQUEUR

Le Samedi 3 Octobre 2009

Mariage entre Mademoiselle Virginie CORDONNIER
Fille de Monsieur (décédé) et Madame Jean-Marc CORDONNIER
Et
Monsieur Aurélien LECLERC
Fils de Monsieur et Madame René LECLERC

Tous nos vœux de bonheur

ILS NOUS ONT QUITTES :

- Monsieur Jean PLOTA – 75 ans – Décédé le 21 Juin 2009
- Monsieur Marcel BRUNEL – 85 ans – Décédé le 07 Juillet 2009
- Monsieur Gérard DUPONT – 60 ans – Décédé le 21 Août 2009

Nous réitérons toutes nos condoléances aux familles.

Des Athésiens à l'honneur

Les époux Dubois ont fêté leurs noces d'or

Le 20 juillet 1959, Jean-Claude Dubois et Yolande Jules unissaient leurs destinées, par les liens du mariage, à la mairie de Nempont saint-Firmin. Cinquante années plus tard, le 25 juillet, entourés de leur famille et leurs amis, ils ont repris le chemin de la mairie, pour y renouveler solennellement leurs engagements matrimoniaux.

C'est en 1972 qu'ils élurent domicile à Athies.

Dans son discours d'accueil, le maire adjoint, Jean René Moncomble fit l'éloge du mariage dont la société civile a fait le ciment de la famille. Après lecture faite de l'acte de mariage original, le maire adjoint procéda au traditionnel renouvellement des vœux du mariage.

De leur union naquirent trois garçons, Christian, Thierry, Jérôme et une fille, Claudine. Ils ont également, depuis 40 ans, choyé comme leurs enfants, Serge Duhamel, qu'ils avaient recueilli à l'âge de 3 ans.

Ensemble, ils leur ont donné dix petits enfants et une arrière petite fille.

La cérémonie se termina par la signature du livre d'or, la remise des cadeaux offerts par la municipalité et la traditionnelle photo souvenir.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Yvon Deléglise a été décoré de la Médaille Militaire

Yvon Deléglise, Ancien combattant d'Afrique du nord, membre du Comité local des Anciens combattants, titulaire des médailles de combattants d'AFN et de la Croix de la valeur militaire à été, à ce titre, décoré par Monsieur le Préfet du Pas de Calais de la Médaille Militaire, le 8 mai 2009, à Arras.

Il a été appelé sous les drapeaux, le 2 septembre 1958, pour effectuer son service militaire au 7ème Cuirassier à Trèves. Marié avec Josiane Laplace et père de famille, il sera affecté en juillet 1959 en Afrique du Nord, au 21ème RIMA, en opération près de Tebessa sur la Ligne Morice. C'est après les 29 mois de service de l'époque qu'il a été libéré des obligations militaires le 07février 1961.

La Médaille Militaire est une des décorations les plus prestigieuses au monde, instituée par décret daté du 22 janvier 1852, par Louis-Napoléon, Président de la IIème République.

En créant cette « M*édaille des braves* », il entendait récompenser les mérites des meilleurs soldats et sous-officiers.

Elle est dépourvue de grade et administrée par la chancellerie de la Légion d'honneur.

Son port et sa disposition règlementaire, la placent immédiatement après la Croix de la Libération (en troisième position par rapport à la Légion d'honneur).

Notre conseiller municipal Gérard Dupont nous a quitté

Les Athésiens et la municipalité ont perdu une figure mémorable en la personne de Gérard Dupont.

Il est décédé aussi soudainement que sa maladie l'a frappée, au seuil de sa retraite, début 2009.

Il laisse son épouse, sa famille, ses collègues et ses très nombreux amis dans la peine.

Elu au conseil depuis 1995, il a suivi durant ses trois mandats tous les chantiers de la commune, en mettant à profit son savoir faire et ses compétences en qualité de collaborateur d'architecte : la rénovation de la mairie, l'étude préliminaire d'une salle polyvalente, les travaux de voirie, la construction de l'Espace Culturel Communal et de la nouvelle salle des fêtes.

Profitant de la disponibilité de sa retraite, il formulait encore récemment sa détermination de mener à bien le nouveau projet des services techniques municipaux.

Les Athésiens lui reconnaissaient sa capacité de travail, sa sagesse mais également sa gentillesse et sa convivialité qu'il partageait activement avec le monde associatif.

Il fut à une époque au bureau exécutif de l'Amicale Laïque.

Malgré les contraintes endurées par le traitement de sa maladie, il était encore vice-président de La Gaule Athésienne et président du Comité des Fêtes municipal.

C'est d'ailleurs avec courage et ténacité qu'il organisa efficacement les récentes festivités de la ducasse : le repas spectacle, la brocante et la distribution des tickets de manège aux enfants et plus récemment encore, le repas campagnard au bal populaire du 14 juillet.

Le Comité des fêtes en réunion de préparation des festivités de la ducasse le 9 juin 2009

RENTREE SCOLAIRE 2009

Le mois de septembre de chaque année nous rappelle la traditionnelle rentrée scolaire.

Nous vous donnons ci-après le tableau des différentes classes de l'école primaire communale.

Enseignants	Classes	
Fabrice CARTON, Directeur	CM 2 CM 1	22
Gaëlle LESOT	CE 2 CE 1	26
Maryse NIRDOL et Agnès DUMONT	Grande section CP	19
Caroline COUTAREL et Agnès DUMONT	Moyenne section Petite section Toute petite section	20
	TOTAL	**87**

ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- Chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.
Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses…).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours.
Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.
Dans ce cas :

1) Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2) Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
3) Évacuez les locaux et bâtiments.
4) Appelez les secours :
   Numéro unique d'urgence européen (112)
   Les Sapeurs Pompiers (18)
   ou le SAMU (15).
5) Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel de chauffage ou des Sapeurs Pompiers

24 mai : expo vente du Club « Au fil du temps ».

26 mai : travaux de fleurissement du village.

30 mai : réunion préparatoire du Centre de loisirs.

6 juin : réception des mamans par la municipalité.

9 juin : Le Comité des fêtes prépare la ducasse.

14 juin : fête de l'école et remise des prix.

16 juin : action de solidarité des élèves de CM1 / CM2

20 juin : Grand spectacle du samedi de ducasse.

20 juin : le repas spectacle de grande qualité du samedi de ducasse a fait salle comble.

21 juin : la brocante du dimanche matin de ducasse a obtenu, comme chaque année, un franc succès.

21 juin : apéritif musical après la brocante

22 juin : distribution de tickets gratuits aux enfants

23 juin : fête des voisins à la résidence Athéas

29 juin : les vacances au Club « Au fil du temps »

7 juillet : passage du jury des maisons fleuries

10 juillet : Centre de loisirs d'été

13 juillet : dépôt de gerbe pour la fête nationale

distribution des friandises aux enfants

13 juillet : bal populaire de la fête nationale

16 juillet : séance d'équitation au Centre de loisirs

15 août : traditionnel concours de pêche de La Gaule

27 août : les Aînés au foyer Soleil d'automne

14 septembre : la cantine scolaire accueille chaque midi entre trente et cinquante enfants

13 septembre : le Club « Au fil du temps » en sortie à Lille pour un repas spectacle au Prestige Palace

16 septembre : le Club des Aînés fête sa rentrée

17 septembre : photo de rentrée des classes

28 septembre : le grand loto de l'Amicale laïque a fait salle comble avec deux cents participants